Plus d'exportations par transport maritime

Le ministre Talai décidé à réorganiser les ports

Page 3

LE JOUR D'ALGERIE

Votre quotidien national

Onzième année -N° 3829 - Ven 25 - sam 26 mars 2016 – Prix : 10 DA

Maatkas/ Attentat-suicide contre le commissariat avorté

Un terroriste kamikaze abattu

Page 24

Réformes de 2e génération à l'école

Benghebrit veut rencontrer les députés

Page 4

Deuxième congrès sous le Mazafran

Par Mohamed Habili

Il a suffi à Mazafran1 de se tenir pour faire tout à la fois l'effet d'un succès et d'une nouveauté – même d'un tournant politique, du moins aux yeux de ses partisans. En juin 2014, ce qu'il y avait d'improbable en lui, c'était l'hétérogénéité de sa composante, qui en effet semblait un défi au bon sens. C'est qu'on ne mesurait pas encore combien la classe politique première génération était morte, combien elle était dépassée par le cours des événements. On ne voulait pas encore voir qu'un parti est le produit des circonstances. Quand celles-ci ont changé, il devient une survivance, forcément, le résidu d'un temps révolu, le plus souvent sans même s'en rendre compte. À moins que dans l'intervalle il ait accédé d'une manière ou d'une autre au pouvoir, et qu'il en soit venu à changer de programme et d'horizon, à se renouveler par conséquent, à changer de peau. Bien qu'elles portent le même nom qu'auparavant, il faut néanmoins ne pas s'y tromper, les pièces maîtresses de Mazafran1, son ossature, qu'on peut ramener à trois, le MSP et le RCD et l'ex-Fis, n'ont plus grand-chose à voir avec ce qu'elles étaient. Du temps où ces trois-là étaient des organismes vivants en marche vers un but précis, indépendamment de leur aptitude à l'atteindre, il ne leur serait même pas venu à l'idée d'unir leurs forces pour quelque finalité que ce soit.

Suite en page 3

Le géant américain Varian s'installe en Algérie avec le FCE

Fin de calvaire pour les cancéreux ?

Ph/D. R.

La lutte anti-cancer se renforce avec l'installation officielle en Algérie, du leader mondial dans les équipements et logiciels de radiothérapie pour le traitement du cancer, Varian Medical Systems. Un partenariat qui va régler «définitivement» les problèmes liés à la maintenance, à la garantie de pièces de rechange et au suivi des équipements de radiothérapie pour une meilleure prise en charge des malades atteints de cancer. Page 2

Situation sécuritaire inquiétante dans la région

Algérie et Tunisie en quête d'une coopération efficace

Page 2

Mostaganem : une activité théâtrale depuis près d'un siècle

Kaki, Si Djillali et les autres…

Page 13

Le géant américain Varian s'installe en Algérie avec le FCE

Fin de calvaire pour les cancéreux ?

La lutte anti-cancer se renforce avec l'installation officielle en Algérie, du leader mondial dans les équipements et logiciels de radiothérapie pour le traitement du cancer, Varian Medical Systems. Un partenariat qui va régler «définitivement» les problèmes liés à la maintenance, à la garantie de pièces de rechange et au suivi des équipements de radiothérapie pour une meilleure prise en charge des malades atteints de cancer.

Par Louiza Ait Ramdane

Le leader mondial d'équipement de radiothérapie est présent en Algérie à travers la création de la société algéro-américaine de radiothérapie, Varian Medical Systems Algeria, fruit d'un partenariat entre Cialfarm, filiale du groupe privé algérien ETRHB, et de la firme américaine Varian Medical Systems. C'est donc une bonne nouvelle pour les malades atteints du cancer en Algérie. Ils ne souffriront plus de scanner en panne ou d'absence de radiothérapie.

Les missions principales de cette société mixte portent sur la maintenance, la formation et la fourniture de pièces de rechange et de tout autre outil pour assurer un fonctionnement optimal des équipements de radiothérapie, a-t-on indiqué lors de la cérémonie de son lancement officiel. Varian Algérie assurera aussi la gestion de la base logistique de maintenance en Algérie et du centre de formation pour le personnel appelé à opérer les équipements de cette société. Cette nouvelle entité dispose d'un espace de stockage de pièces de rechange et d'un centre de formation. Elle compte 21 accélérateurs de radiothérapie à travers le territoire national d'une capacité de traitement d'environ 800 patients par jour. Une nouvelle qui sûrement va rassurer les malades du cancer qui souffrent souvent d'absence de prise en charge et de traitement.

Dans son discours, lu par un représentant de son département, à l'occasion de l'annonce de la création officielle de cette société hier, à l'hôtel Sheraton, le ministre de la Santé réaffirme l'engagement de l'Etat algérien à se débarrasser «*définitivement*» de certains problèmes qui entravaient, ces dernières années, la chaîne des soins prodigués aux personnes atteintes de cancer, dont la radiothérapie, ajoutant que celle-ci assurera la formation et la fabrication des pièces de rechange. Le patron d'ETRHB, Ali Haddad, souligne pour sa part que Varian Medical Systems Algeria «*vient appuyer les efforts des autorités algériennes en matière de lutte contre le cancer, mais aussi apporter une qualité de service accrue aux patients*», rappelant que la société a une base installée de 21 accélérateurs traitant environ 800 à 1 000 patients par jour. «*En pensant à la création de ce partenariat, il fut question d'accompagner la politique du gouvernement en apportant le soutien nécessaire à la réussite de la gestion du plan anti-cancer. Nous comptons, de ce fait, renforcer les moyens de lutte contre cette maladie et réduire les soucis de sa prise en charge*», a-t-il dit.

Dans un message vidéo projeté dans la salle de cérémonie, le P-DG de Varian Medical Systems, Dow R. Wilson, s'est félicité du partenariat algéro-américain dans le domaine de la santé, affirmant que la présence de sa société en Algérie, s'inscrivait dans le cadre de la mise en œuvre des clauses du mémorandum d'entente signé entre les deux parties, pour une meilleure prise en charge des malades. Le responsable américain s'est dit prêt à accompagner l'Algérie dans la mise en œuvre du Plan national de lutte contre le cancer, soulignant que son pays poursuivra le transfert de technologies et de techniques de pointe vers l'Algérie. Dow R. Wilson, s'est dit «*très fier*» d'être engagé dans ce projet de partenariat «*si important*». De son côté, la chef de mission à l'ambassade des Etats-Unis en Algérie, Ana Escrogima, estime que «*ce modèle de partenariat reflète les relations grandissantes entre les sociétés des deux pays*». «*La réussite de Varian représente un exemple de potentiels pour les sociétés américaines qui investissent en Algérie*», a-t-elle ajouté, assurant que ce partenariat algéro-américain se traduira par un transfert technologique important au bénéfice des Algériens. Les Etats-Unis «*continueront à travailler étroitement avec l'Algérie en vue de promouvoir des politiques qui facilitent la création des investissements directs étrangers tant nécessaires pour la diversification économique algérienne*», a, en outre, affirmé la diplomate américaine. Il faut dire que la société Varian Medical Systems (VMS) est une véritable machine de traitement du cancer. Basée à Palo Alto, en Californie, cette société fabrique des dispositifs médicaux, tels que les accélérateurs linéaires et des logiciels pour le traitement du cancer et d'autres conditions médicales avec la radiothérapie, la radiochirurgie, la protonthérapie et la curiethérapie. La société fournit des logiciels de l'informatique pour la gestion des centres de lutte contre le cancer, les centres de radiothérapie et médical oncologie pratiques. Varian est aussi un fournisseur de tubes et de détecteurs numériques pour Rayons X et imagerie dans les applications médicales, scientifiques et industrielles et fournit des rayons X produits d'imagerie pour le contrôle du fret et l'inspection industrielle aussi. Pour le professeur Kada Boualga, spécialiste en radiothérapie, mener à terme le plan anti-cancer nécessite de relever trois défis. Il s'agit selon lui, d'assurer la répartition des accélérateurs d'une manière équitable au niveau national. Cela nécessite également des compétences humaines avérées, mais surtout précise le professeur, d'assurer le fonctionnement continu des machines et limiter un éventuel arrêt de ces dernières à trois jours le maximum. Le professeur Zitouni qui a présenté les grandes lignes du Plan anti-cancer 2015-2019, indique au passage, qu'un collège d'experts chargé du dépistage du cancer du sein sera installé prochainement.

L. A. R.

Ph/E. Soraya/J. A.

Situation sécuritaire inquiétante dans la région

Algérie et Tunisie en quête d'une coopération efficace

La situation sécuritaire dans la région au niveau des frontières avec la montée de l'activité terroriste avec notamment ce qui se passe en Libye et le risque d'infiltration des criminels devient de plus en plus inquiétante pour les pays concernés dont l'Algérie et la Tunisie qui sont tenus d'arriver à un haut niveau de coopération.

Récemment, la Tunisie était le théâtre d'un attentat qui a fait une trentaine de morts et l'Algérie n'a pas manqué d'affirmer sa disponibilité pour une coopération efficace. Et pour sa part, l'Algérie qui intensifie ses efforts pour la sécurisation des frontières, a pu déjouer grâce a ses services de sécurité et la vigilance des citoyens deux attentats kamikazes, celui qui a ciblé un site gazier à In Salah et un autre mercredi soir à Tizi Ouzou. Face à cette situation, la question de la coopération entre les pays de la région devient une priorité. Dans ce contexte, le ministre tunisien de l'Intérieur était ce jeudi en visite de travail en Algérie et a eu des entretiens avec de hauts responsables algériens, dont son homologue, Nourreddine Bedoui et le Premier ministre, Abdelmalek Sellal. A cette occasion, le ministre de l'Intérieur, Nouredine Bedoui, a mis l'accent jeudi, sur l'importance du développement des régions frontalières entre l'Algérie et la Tunisie, comme moyen de lutte antiterroriste. A ce propos, il a souligné que la situation sécuritaire dans la région exigeait «*une plus large coordination*» et «*une vision prospective unifiée*». Intervenant au terme d'une rencontre avec le ministre tunisien de l'Intérieur, Hedi Medjdoub, a indiqué que cette rencontre visait à «*consacrer la volonté politique des deux pays et mettre en application les instructions du président de la République, Abdelaziz Bouteflika qui a souligné la nécessité de hisser les relations algéro-tunisiennes suivant les exigences de la situation dans la région*». Dans ce sillage, M. Bedoui a affirmé que la situation actuelle exige des deux pays «*une coordination et une complémentarité plus larges et une vision prospective pour préserver leur sécurité et leur stabilité*».

Selon le ministre de l'Intérieur, la coopération bilatérale au plan sécuritaire est nécessaire pour l'instauration de la stabilité, indiquant que d'«*autres aspects s'inscrivent dans ce contexte, dont le développement de la bande frontalière dans le cadre du partenariat bilatéral*». A ce sujet, M. Bedoui a indiqué avoir convenu avec son homologue tunisien de «*promouvoir cette dynamique*» lors de leurs rencontres avec les responsables locaux de ces régions, le développement de ces régions étant un moyen de lutte antiterroriste. Pour sa part, le ministre tunisien de l'Intérieur a déclaré que sa rencontre avec M. Bedoui avait constitué une occasion pour passer en revue les relations «*profondes*» qui unissent son pays à l'Algérie. M. Medjdoub qui a aussi été reçu par le Premier ministre, Abdelmalek Sellal a souligné que «*les deux pays sont liés par un destin commun*». Selon le responsable tunisien, les deux pays doivent travailler ensemble pour relever «*les défis qui se posent dans cette conjoncture sensible que connaît la région*», a indiqué M. Medjdoub. Les entretiens ont porté également sur l'«*évaluation des actions menées par les deux pays*» et les «*perspectives de la coopération bilatérale*». Le ministre tunisien de l'Intérieur a fait savoir que sa «*visite en Algérie, bien qu'elle soit ordinaire, est porteuse de beaucoup de significations pour les Tunisiens et les frères Algériens*», selon un communiqué des services du Premier ministre. Lors de cette audience, il a été passé en revue «*la coopération bilatérale, notamment le domaine sécuritaire et de la circulation des personnes ainsi que le développement des zones frontalières qui sont une préoccupation commune des deux pays*», précise la même source. Il est à noter que sa rencontre avec M. Bedoui était la troisième du genre en un temps assez court. La rencontre a eu lieu en présence du Commandant de la Gendarmerie nationale, le général major Mennad Nouba et du Directeur général de la Sûreté nationale, le général major Abdelghani Hamel, ce qui explique la priorité donnée à la coopération sécuritaire dans une conjoncture instable avec notamment la situation en Libye et la menace terroriste qui pèse sur toute la région.

Nacera Chennafi

Plus d'exportations par transport maritime

Le ministre Talai décidé à réorganiser les ports

La réorganisation urgente des infrastructures portuaires sur l'ensemble du pays pour augmenter le taux d'exportation a été l'objet principal de la réunion tenue jeudi dernier par le ministre des Transports, Boudjema Talai, avec l'ensemble des responsables concernés, notamment les représentants des différents ports et les services des douanes.

Par Yacine Djadel

Ph/E. Soraya/J. A.

Lors de cette rencontre, deux points essentiels ont été dégagés, à savoir améliorer la logistique chargée de la gestion des marchandises dans nos ports et procéder, dans l'immédiat, à une restructuration de base au sein de ces derniers. Le ministre qui par ailleurs a rappelé l'importance que jouent les ports maritimes dans le développement de l'économie nationale, s'est exprimé sur le sujet en soulignant qu'«*une nouvelle organisation des ports est de mise, car leur rôle est prépondérant dans l'économie nationale hors hydrocarbures. Rien qu'à l'import, nous avons 90% des marchandises qui y transitent d'où la nécessité majeure de les réorganiser afin de favoriser plus d'exportations aussi. Un secteur pour lequel rien n'a encore été fait jusqu'à présent*». Pour remédier à ce problème, M. Talai propose une meilleure stratégie au niveau de la logistique. «*Ce n'est pas le coût des marchandises en lui-même qui nous revient le plus cher, mais plutôt le coût de leur acheminement. Il nous faut à tout prix réduire de moitié les coûts de la logistique, surtout pour ce qui est des importations. Je rappelle qu'en l'espace de trois mois, le coût de celle-ci nous est revenu à 3,4 milliards de dollars et il faut savoir que la norme européenne tourne au tour de 10 à 15%*», a-t-il déclaré. Selon le ministre des Transports, c'est donc en se focalisant sur une bonne gestion des coûts de la logistique qu'on pourra améliorer le volet des exportations. D'ailleurs, pour inverser la balance commerciale dans son poids et non dans sa valeur, comme l'indique le ministre, l'Algérie, qui compte actuellement 42 millions de tonnes d'importations et 5 millions de tonnes seulement d'exportations, devra rééquilibrer ces chiffres au moins à égalité tout en réduisant de 50% le temps du traitement et d'attente des bateaux en rade, qui coûtent énormément au Trésor public. Pour être compétitif à l'exportation, le ministre ajoute que «*le gouvernement s'engage à revoir à la baisse les taxes liées aux exportations*», en mentionnant de «*suivre l'exemple de la Chine qui subventionne majoritairement ses exportations, d'où leur compétitivité d'ailleurs*». Ces résolutions seront suivies, selon le ministre, par la mise en place de plusieurs unités de conditionnement dont il déplore, à ce propos, un manque considérable, car ce secteur constitue, à lui seul, la raison principale du manque de transport de marchandises. «*En ce qui concerne la production de la pomme de terre, nous sommes largement capables d'envahir le marché européen de nos produits bio, vu la surproduction dans ce domaine. Ce qui freine encore ces exportations réside dans ces espaces de conditionnement et sa logistique auxquels nous sommes en train d'apporter des solutions*», a ajouté Boudjema Talai.

Extension de ports maritimes

Par ailleurs, toujours dans la perspective de reconfigurer les infrastructures des ports, le ministre a affirmé que des travaux d'extension ont été lancés en vue d'obtenir une meilleure capacité de stockage et de transit de ces derniers. Parmi ces ports, il ya ceux d'Oran, de Mostaganem et de Jijel. Les ports maritimes dépourvus de ports secs, à l'instar de ceux d'Annaba et de Ténès, seront également équipés de ces derniers, et ce, pour plus de rapidité dans le transfert des marchandises.

Création d'un guichet unique pour marchandises

Pour un meilleur transit et contrôle des marchandises destinées à l'exportation, le ministère des Transports, en concertation avec les services des douanes, ont abouti à la création d'un guichet unique couvrant tous les ports du pays. Il sera doté d'un système de communication qui connectera toutes les liaisons portuaires à l'échelle nationale. Autrement dit, ce guichet unique permettra de recentrer l'organisation plus nettement entre les ports secs et maritimes et d'aligner ces derniers vers les réseaux ferroviaires du pays. Ce nouveau moyen logistique, selon les propos de M. Talai, conviendra aussi pour redéfinir notre politique en matière d'exportation à court terme. «*Un objectif sur 3 ans est fixé par le gouvernement dans ce sens. D'ici à 2019, il faut arriver à exporter toutes marchandises confondues y compris les minerais comme le phosphate*», a ajouté le ministre. A cet effet, pour ce qui relève du transport maritime de marchandises destinées spécialement à l'exportation, le ministère des Transports, pour plus d'efficacité à l'avenir, compte organiser des zones de fret directement dans les régions de production de qualité, telles que Menea et El Oued. Cela dit, au vu de cette nouvelle feuille de route tracée par les autorités pour compenser la rente insuffisante des hydrocarbures, le transport maritime semble se tourner vers le commerce des croisières. Un projet avec un partenaire italien est en cours de réalisation, a affirmé le ministre, notant que «*nous comptons investir dans ce créneau, et ce, parce que non seulement nous avons un retard non négligeable dans ce domaine, mais aussi par rapport au fait qu'une demande nous a été faite dans ce sens. Cela est également une chance pour le tourisme en Algérie*». En somme, la réorganisation des infrastructures portuaires semble donc être pour le gouvernement la clef de voute pour renflouer nos exportations qui, pour le moment, restent toujours en berne.

Y. D.

Ouali appelle à hâter l'ouvrage de plus de 500 km

Livrer cette année la route Adrar-Tindouf

Le ministre des Travaux publics, Abdelkader Ouali, a mis l'accent, hier à Adrar, sur la nécessité de hâter la cadence de réalisation de la route reliant les wilayas d'Adrar et Tindouf, pour la livrer avant la fin de l'année en cours. S'exprimant lors de l'inauguration de la première tranche de ce projet, dont le linéaire global est de 523 kilomètres, le ministre a appelé les responsables concernés à arrêter un plan d'action pour lever toutes les contraintes de terrain, cerner les besoins en matériels supplémentaires et finaliser le projet de cette route névralgique. Après avoir écouté un exposé sur la situation du secteur dans la wilaya d'Adrar, M. Ouali a affirmé que cette collectivité a réalisé d'importants projets dans le domaine des travaux publics au cours des dernières années, pour un investissement global de plus de 90 milliards DA, et ayant donné lieu à la réalisation de 1 500 km de réseau routier. Ces acquis ont besoin d'être valorisés en dégageant les solutions appropriées aux problèmes que connaissent les routes, notamment en matière de maintenance et de lutte contre l'ensablement, en tenant compte des spécificités naturelles et climatiques dans lesquelles sont réalisées les ouvrages du secteur dans la région, et en recherchant les moyens de surmonter les difficultés liées aux équipements et matériaux de réalisation, a-t-il estimé. Les données du secteur font état d'un réseau routier long de 3 395 km dans la wilaya d'Adrar, constitué de 2 314 km de routes nationales, 518 km de routes de wilaya et 563 km de routes communales, dont 110 km sous forme de pistes. La wilaya a enregistré ces dernières années la réalisation de plusieurs projets importants du secteur, notamment un passage supérieur dans la zone de Foum El-Kheneg, entre les wilayas d'Adrar et de Béchar, mettant fin aux désagréments causés aux usagers de cette routes par sa fermeture lors des crues, en plus de la réalisation de la route reliant Timimoune (nord d'Adrar) à la wilaya d'El-Bayadh sur 180 km. Un autre important projet consiste en la réalisation de plus de 270 km de la RN-1, sur son tronçon Reggane-Bordj Badji Mokhtar au sud de la wilaya, de 314 km de la route reliant Tsabit à la wilaya de Tindouf sur son flanc ouest, et plus de 70 km de la route Adrar-Aoulef, vers son flanc Est. Après s'être enquis de travaux d'intervention et de l'expérience menée en matière de lutte contre l'ensablement sur la RN-51, sur le territoire des communes de Timimoune et Cherouine, le ministre des Travaux publics a valorisé la technique classique dite «*draâ*» qui y a été adoptée, qui a montré son efficacité et qui sera au centre justement d'une journée d'étude, samedi à Adrar, consacrée aux techniques sahariennes de protection des routes. Une technique écologique qui, a-t-il dit, pourra ensuite être généralisée aux autres régions dont les conditions naturelles présentent une similitude à celles d'Adrar, surtout qu'elle offre aussi la possibilité aux jeunes de monter des micro-entreprises dans le domaine. Le principe de cette technique, confortée par des recherches menées par les secteurs des travaux publics et de l'enseignement supérieur, repose sur la protection des chaussées par des monticules de tuf de part et d'autre, appelés à briser les courants de vents chargés de sable et éviter ainsi leur entassement sur la route et les points noirs qu'elles engendrent sur le réseau routier ou les voies ferrées, a-t-on expliqué.

Ghani T.

LA QUESTION DU JOUR

Deuxième congrès sous le Mazafran

suite de la page Une

Et pour cause, ils étaient antinomiques, l'un se posant comme la négation de l'autre. Entre la formation de Mahfoud Nahnah et celle de Abassi Madani, l'opposition certes n'était pas d'ordre stratégique mais purement tactique. Elle n'en était pas moins irrémédiable. Aucune alliance conjoncturelle n'était alors possible entre elles. Les circonstances, qui bientôt prendraient un cours radical, l'interdisaient autant que la rivalité des hommes et l'éloignement de leurs choix. Ceci pour dire que ni le MSP ni l'ex-Fis ne peuvent être identifiés au FIS et à Hamas du début du multipartisme. On peut en dire autant du RCD, le troisième larron. C'est justement parce qu'ils ne sont pas ce qu'ils étaient tous les trois qu'ils ont pu s'allier en juin 2014 au Mazafran. Ce sont des entités mortes, des fantômes de partis trépassés, qui ont convenu d'un contrat entre eux. On croit que c'est à Mazafran, sous le soleil, que leur rencontre a eu lieu. C'est une illusion. En fait elle s'est tenue dans le monde des ombres, à plusieurs pieds sous le Mazafran. Dans ce que les Grecs appelaient l'Hadès. Voilà déjà sous quels auspices particuliers s'est déroulé Mazafran1. Que dire alors de celui qui se prépare pour le 30 de ce mois, dans le même périmètre? Les circonstances qui ont présidé au premier congrès, puisque c'est là le nom que ses partisans aiment lui donner, elles-mêmes ont changé. Il faudrait pour qu'elles reviennent quant à l'essentiel que Bouteflika retombe malade, et qu'une présidentielle anticipée non seulement redevienne à l'ordre du jour, mais semble une urgence, une affaire de semaines. A moins de cela, on ne voit pas pourquoi des partis morts se donneraient la peine de repasser le même contrat inutile. Or il n'y a pas que la résilience de Bouteflika qui s'avère une condition défavorable, il y a aussi tous les changements, dont la restructuration des services de sécurité, qui sont survenus dans l'intervalle. Ainsi donc, congrès de partis morts dans un contexte différent de celui de la première rencontre, en quelque sorte dans un cadre lui-même mort. Le fait qu'on ressente le besoin de refaire une deuxième fois ce qui est censé avoir été fait prouve déjà par lui-même qu'en réalité rien n'a été fait. Pas étonnant quand les protagonistes aussi bien que le décor ne sont pas vraiment d'actualité.

M. H.

Réformes de 2e génération à l'école

Benghebrit veut rencontrer les députés

La ministre de l'Education a annoncé, jeudi à Alger, avoir demandé de rencontrer les députés de l'Assemblée populaire nationale dans le cadre de la Commission de l'éducation, de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et des affaires religieuses, pour répondre à leurs interrogations concernant les programmes éducatifs de 2e génération.

Par Meriem Benchaouia

Ph. D. R.

La prochaine année scolaire sera aussi celle des nouvelles réformes avec les nouveaux programmes scolaires. Le ministère de l'Education nationale a dévoilé, dans un document rendu public, le contenu de son programme de deuxième génération applicable dès la prochaine rentrée scolaire. C'est l'objectif assigné par le département de Nouria Benghebrit à travers l'adoption de ce nouveau programme basé initialement sur l'approche par compétence, qui vise à assurer la réussite du passage entre l'ancien modèle et le nouveau modèle pédagogique dans les classes.

A cet effet, la ministre de l'Education a annoncé, jeudi à Alger, avoir demandé de rencontrer les députés de l'Assemblée populaire nationale dans le cadre de la Commission de l'éducation, de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et des affaires religieuses, pour répondre à leurs interrogations concernant les programmes éducatifs de 2e génération. Intervenant lors d'une session plénière de l'APN consacrée aux questions orales, Mme Benghebrit a indiqué avoir «*demandé au président de la Commission de l'éducation de tenir une rencontre durant la première semaine du mois d'avril pour expliquer les programmes éducatifs de 2e génération*». La ministre a précisé que le président de la commission «*est le seul habilité à fixer la date de cette rencontre*», appelant les députés à assister à cette réunion pour soulever leurs préoccupations. Elle a indiqué par ailleurs que son département travaillait «*dans une totale transparence*», précisant que «*les rumeurs colportées à propos de ces programmes de deuxième génération sont infondées*». Mme Benghebrit a rappelé à l'occasion que toutes les informations sur le secteur étaient accessibles à travers le site électronique du ministère qui est actualisé quotidiennement. La ministre a indiqué que certaines parties étaient connues pour résister aux changements et aux réformes engagées depuis 2003 en faveur d'une école de qualité. Ainsi, les programmes de deuxième génération entrent dans le cadre de «*la révision ordinaire*» des programmes. «*La commission au niveau du ministère de l'Education travaille sur la révision des programmes depuis 2009, et ceci entre dans le cadre de la révision ordinaire des programmes*», a-t-elle affirmé, précisant que cette commission s'est penchée sur les programmes de 2003 ce qui donne environ 13 ans de durée, alors que «*la norme internationale oscille entre 3 et 5 ans*». La ministre a expliqué, dans ce contexte, que les nouveaux programmes, dits de «*deuxième génération*», accordent plus de liberté à l'enseignant et plus de responsabilité dans l'évaluation des élèves, en prenant en considération ses différentes compétences dans l'apprentissage. «*C'est une vision qui donne une meilleure cohérence et confort à l'enseignant qui doit avoir une capacité de mesure. Nous sommes passés du programme au curriculum*», a explicité Mme Benghebrit, une méthodologie qui permet à l'enseignant de prendre en compte l'ensemble des compétences, capacités et activités de l'élève. «*On ne peut rien changer si on ne change pas la méthode d'évaluation, car les compétences de l'élève sont multiples dont l'analyse et le potentiel communicatif*», a-t-elle dit. S'agissant des nouveaux manuels scolaires, la ministre a affirmé qu'«*ils seront disponibles pour la prochaine rentrée scolaire*», d'autant que son département est assujetti à un agenda et un programme, révélant l'existence d'une commission d'homologation chargée de «*contrôler et suivre*» l'évolution de l'élaboration de ces supports «*afin d'éviter les erreurs*». «*Nous avons des experts qui veillent au suivi de l'élaboration des quatre manuels scolaires destinés pour la 1er et la 2e années primaires. Et nous faisons appel aux experts pour chaque discipline, comme l'histoire et l'instruction religieuse*», a expliqué Mme Benghebrit. **M. B.**

Dossier en cours d'élaboration par le gouvernement

Un cahier des charges pour la régularisation des terres wakfs

Les mécanismes relatifs à la régularisation de la situation des terres wakfs non soumises aux règles régissant les terres agricoles sont en cours d'élaboration par le gouvernement, a annoncé, jeudi à Alger, le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Sid Ahmed Ferroukhi. Le ministre, qui répondait à une question orale du député du RND Mihoubi Kerak, lors d'une séance plénière présidée par Mohamed Larbi Ould Khelifa, président de l'APN, a précisé que le «*ministère de l'Agriculture œuvre en coordination avec les ministères des Ressources en eau et des Finances afin de définir les mécanismes susceptibles de permettre la régularisation de la situation de ces terres*». Un cahier des charges sera également mis en place pour le régularisation de la situation de ces terres, selon le ministre, ajoutant qu'une réunion avait été organisée en mars à cet effet. Par ailleurs, le député Miloud Fardi du FLN a demandé au ministre des éclaircissements sur les raisons ayant empêché la réception par les bénéficiaires des actes de concession dans la wilaya de Tipasa contrairement aux autres wilayas. Ces terres, a expliqué M. Ferroukhi, sont classées comme des terres wakfs et non agricoles et par conséquent ne sont pas concernées par la loi 10-03 du 15 août 2010 fixant les conditions et modalités d'exploitation des terres agricoles relevant du domaine privé de l'Etat. Plus de 185 000 actes de concession pour l'exploitation des terres agricoles, relevant du domaine privé de l'Etat, ont été attribués aux exploitants en février dernier par les services du ministère, soit 96% des dossiers déposés pour la conversion du droit de jouissance de ces terres à celui de concession, rappelle-t-on. Sur les 211 000 dossiers déposés au niveau de l'Office national des terres agricoles, 185 000 ont déjà eu leurs actes de concession, avait indiqué un responsable du ministère. Les 4% restants, avait-il précisé, sont des cas différés au niveau des commissions locales essentiellement pour décès des concessionnaires ou pour litige. La conversion du droit de jouissance perpétuelle en droit de concession, en vertu d'une loi datant de 2010, concerne une superficie de 2,5 millions d'hectares (ha) qui étaient organisés auparavant sous forme d'exploitations agricoles collectives (EAC) et individuelles (EAI). A une autre question sur l'inexploitation totale du barrage de Hadjia dans la commune de Charef (Djelfa), le représentant du gouvernement a assuré que les services de son département ministériel œuvraient à sa réhabilitation pour une exploitation optimale au profit de la population et agriculteurs. Dans une déclaration à la presse, M. Ferroukhi s'est dit optimiste au sujet de la prochaine saison agricole grâce au taux de pluviométrie important enregistré dans diverses régions du pays. Il a, par ailleurs, affirmé que l'Etat poursuivait ses efforts en vue de réunir les conditions appropriées en faveur de l'exportation des produits agricoles, et ce, à travers des mesures incitatives en direction des agriculteurs et exportateurs. **Hani Y.**

Sidi Ahmed (Skikda)

Le dossier de spoliation du foncier devant la justice

LE DOSSIER de spoliation du foncier de la région de Sidi Ahmed sur les hauteurs de la ville de Skikda a été transféré devant le procureur général près la cour de justice, a indiqué jeudi le wali, Faouzi Benhassine. Les spoliateurs du foncier de cette région, dont le dossier est désormais entre les mains de la justice, ont présenté des dossiers falsifiés, a relevé le wali dans ses réponses aux élus de l'Assemblée populaire de wilaya (APW) réunie en session ordinaire. «*Une guerre implacable*» a été engagée contre les constructions illicites dans la wilaya en application des instructions ministérielles et «*tous doivent combattre la mafia du foncier et recouvrer les biens de l'Etat*», a soutenu le responsable de la wilaya. Les présidents des APC et les chefs de daïra «*sont tenus d'appliquer littéralement ces instructions et quiconque enfreindra la loi rendra compte de ses actes*», a ajouté le chef de l'exécutif local. Deux opérations de démolition de 14 constructions illicites à Sidi Ahmed et de 21 autres à Messouna dans la commune de Hammadi Krouma ont été menées au cours des derniers jours. **Yanis T.**

Refinancement des banques

«L'investissement a besoin de plus de souplesse»

Le retour du refinancement des banques commerciales par la Banque d'Algérie, prévu dès avril prochain, n'est qu'un «retour à la normale» après des années de surliquidités bancaires, même si l'efficacité de la mesure demeure tributaire d'une plus grande souplesse dans l'octroi des crédits bancaires, ont estimé des experts et banquiers interrogés par l'APS.

Par Fateh M.

La mesure «*n'a rien d'exceptionnel. Le refinancement des banques est le rôle principal d'une banque centrale. Les banques algériennes avaient cependant trop de ressources durant les quinze dernières années et elles n'avaient donc pas besoin d'emprunter de la BA. Maintenant que les entrées en devises sont en baisse, elles peuvent manifester un tel besoin*», explique-t-on de sources bancaires. La contraction des liquidités bancaires, qui sont passées à 1 828 mds de DA à fin septembre 2015 (près de 17 mds de dollars) contre 2 730,88 mds de DA à fin septembre 2014, est principalement due à la baisse des exportations algériennes des hydrocarbures, du fait de la baisse des prix du pétrole. «*Lorsqu'un opérateur exporte, les devises sont domiciliées au niveau des banques, et à l'inverse, toute opération d'importation fait baisser les avoirs bancaires en devises. Les banques vont avoir besoin de se refinancer lorsque leurs entrées, en devises notamment, seront inférieures aux sorties*», précisent ces sources. Le déficit commercial de l'Algérie s'est fortement creusé à 13,7 mds de dollars en 2015 contre un excédent de 4,31 mds de dollars en 2014. Pour les seuls deux premiers mois de 2016, ce déficit a atteint 3,326 md usd contre un déficit 1,273 md usd durant la même période en 2015. Durant les neuf premiers mois de 2015, les dépôts du secteur des hydrocarbures ont baissé de 39% par rapport à la même période en 2014. Mardi, le gouverneur de la BA Mohamed Laksaci a indiqué que son institution allait revenir au refinancement des banques à travers l'injection des liquidités nécessaires au financement de l'investissement et des PME en Algérie. Cela passera par le réescompte, c'est-à-dire des crédits accordés par la BA aux banques commerciales en contrepartie d'un taux qu'on appelle le taux de réescompte. Ce taux est fixé à 4% depuis 2001 mais il n'a jamais été pratiqué. Il revient aujourd'hui à la BA de revoir ce taux à la hausse ou à la baisse en fonction de la politique des crédits, explique-t-on à la Banque centrale. Ainsi, pour le financement de projets d'investissement, la banque va chez la BA, présente le projet en question, dont la rentabilité devra être la garantie, et obtient un crédit à long terme auprès de la Banque centrale, en contrepartie d'un taux d'intérêt directeur (de réescompte). Mais les injections des liquidités ne «*devraient pas être traduites par une réduction des réserves de change*», a averti le gouverneur, allusion faite aux financements bancaires des importations au détriment de l'investissement.

Ph.> D. R.

Une plus grande souplesse dans l'octroi des crédits s'impose

En dépit des contractions des ressources, les crédits à l'économie ont progressé de 13,35% durant les neuf premiers mois de 2015, atteignant près de 7 400 mds de DA. Plus des trois quarts de ces crédits sont accordés à l'investissement. «*Eu égard au choc externe violent, ce rythme d'expansion des crédits à l'économie ne semble pas être soutenable sans le recours de certaines banques au refinancement auprès de la BA*», estime M. Laksaci. Cependant, des économistes se montrent sceptiques quant à l'efficacité du retour au refinancement bancaire, estimant que le problème qui se pose actuellement n'est pas réellement le manque de liquidités mais plutôt le manque d'«*audace*» chez les banques pour accorder des crédits raisonnablement risqués.

«*Les banques, notamment publiques étaient en surliquidités pendant de longues années, mais en raison des règles prudentielles très lourdes et du fait de la pénalisation de l'acte de gestion, elles n'arrivaient pas à financer l'investissement comme il se doit*», relève l'analyste financier Ferhat Aït Ali.

Les banques algériennes exigent en fait «*trop de garanties matérielles pour l'octroi des crédits à l'investissement. Elles s'accrochent trop à ces garanties, alors qu'il existe tant de projets rentables mais dont les détenteurs ne possèdent pas les garanties hypothécaires exigées*», a-t-il soutenu. «*En maintenant cette rigidité pour l'octroi de crédits, je ne vois pas ce que le refinancement des banques peut changer*», a-t-il estimé. L'économiste Kamel Rezig partage parfaitement cet avis.

«*Les crédits d'investissement ont toujours été en deçà des attentes. Le problème n'est pas d'ordre financier*», a-t-il affirmé. Selon lui, pour les investisseurs c'est «*le parcours du combattant pour pouvoir décrocher des crédits*.

Les modalités de travail de nos banques sont trop archaïques, elles exigent toujours des sûretés réelles (garanties hypothécaires) *même pour le financement de projets intéressants. Elles ne prennent pas de risques*». Mais avec la dépénalisation de l'acte de gestion, conformément à l'article 6 bis du code pénal, les banques devraient «*oser*» prendre plus de risques dans le futur. «*C'est cette prise de risque qui va alors booster les crédits à l'investissement*», a-t-il prédit.

F. M./APS

Pêche au corail

Le processus d'adjudication sera engagé en mai

LE PROCESSUS d'adjudication pour relancer la pêche au corail, gelée depuis 16 ans, sera engagé en mai prochain, a indiqué jeudi à Alger le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche Sid Ahmed Ferroukhi. «*Il sera procédé au lancement du processus d'adjudication durant le mois de mai prochain et ce, dans le cadre de la relance de l'investissement*» dans cette activité, a-t-il déclaré à l'ouverture du 6e Salon international de la plongée sous-marine. «*Nous avons finalisé tout le dispositif juridique pour la relance de toutes les activités liées à la pêche au corail afin de contribuer à la création de la valeur ajoutée*», a précisé le ministre. L'exploitation du corail s'effectue par voie de concession, dans des conditions et selon les modalités fixées dans le cahier des charges, rappelle-t-on. La nouvelle loi sur la pêche promulguée en 2015, qui consacre les principes d'une pêche durable et de la préservation des ressources halieutiques, a autorisé la réouverture de l'activité corallienne mais en introduisant des dispositions qui devraient non seulement mettre fin à son exploitation illicite mais aussi de drainer des revenus économiques vu sa haute valeur marchande. Les plus lourdes peines prévues par le nouveau texte concernent les infractions liées à la pêche au corail infligées aux personnes qui le pêchent sans concession ou celles qui ne tiennent pas de registre de plongée, ou qui dépassent le quota annuel autorisé ou quiconque exporte le corail à l'état brut ou semi-fini. Ces peines vont d'un emprisonnement de 6 mois à 5 ans et d'une amende oscillant entre 10 millions et 20 millions de DA. En outre, cette pêche s'effectue selon un programme d'exploitation, qui fixe les quotas autorisés à pêcher, les zones et la périodicité ainsi que le nombre d'exploitants admis pour chaque périmètre d'exploitation.

R.E.

Partenariat algéro-français

Examen de la coopération dans les filières lait et viandes

Les investissements français dans les filières lait et viandes rouges et la coopération bilatérale dans le domaine des forêts ont été évoqués, jeudi soir à Alger, par le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Sid Ahmed Ferroukhi et son homologue français, Stéphane Le Foll. A l'issue de l'audience accordée au ministre français de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, ce dernier a indiqué à la presse qu'il s'agissait désormais de changer de méthode en s'appuyant sur des groupes privés devant investir en Algérie. Il a souligné à ce titre la volonté des deux parties d'introduire de «*jeunes bovins français en Algérie pour développer la production de viande rouge*». De plus, il est attendu la signature d'une convention de partenariat entre la Direction générale des forêts (DGF) et l'Office français des forêts. Aucun détail supplémentaire n'a été révélé au sujet de ce partenariat. Le ministre français a exprimé sa satisfaction quant à la qualité des relations entre l'Algérie et la France tout en soulignant «*l'excellence*» de la coopération dans le domaine vétérinaire entre les deux pays, une coopération qu'il faudra «*conforter et renforcer*». De son côté, M. Ferroukhi a rappelé que la visite du ministre français entrait dans le cadre du développement de la coopération entre les deux pays. «*Le cadre de coopération entre les deux pays est large et il nous faut renforcer l'investissement privé en s'assurant que cet investissement vienne avec de la formation et du savoir-faire*», a-t-il indiqué. Les deux ministres se sont attardés aussi sur la question du développement de la production céréalière et des semences, en plus de sujets liés à l'environnement. Il y a lieu de signaler que peu avant sa rencontre avec M. Ferroukhi, le ministre français a été reçu par le Premier ministre, Abdelmalek Sellal. «*L'entretien a permis de procéder à l'évaluation de la coopération algéro-française, notamment les questions liées au développement des relations dans le domaine agricole qui nécessitent une plus grande consolidation*», selon un communiqué des services du Premier ministère.

Souad L./agences

Oran

7 000 emplois directs seront créés par les nouveaux hôtels

■ Plus de 7 000 emplois directs seront créés par les 101 établissements hôteliers en cours de réalisation dans la wilaya d'Oran, a indiqué le directeur local du tourisme, lors d'une conférence de presse organisée à l'occasion des prochaines «portes ouvertes sur les métiers de l'hôtellerie et du tourisme».

Par Salim L./APS

Les 101 établissements hôteliers en cours de réalisation dans la wilaya d'Oran seront opérationnels lors des Jeux méditerranéens qu'Oran accueillera en 2021, a indiqué Belabbes Benamar, lors de cette conférence de presse organisée conjointement par la direction du tourisme et de l'artisanat, la direction de l'emploi et la direction de la formation professionnelle, en partenariat avec l'hôtel Méridien, partie prenante de cette manifestation, prévue du 26 au 28 mars courant au Centre des conventions d'Oran. «*Oran accueille, chaque année, un grand nombre de touristes. En 2015, plus de 24 millions de touristes ont été dénombrés dans la wilaya d'Oran lors de la saison estivale. Ceci a un écho important sur le secteur de l'hôtellerie, d'où la nécessité d'améliorer la gestion hôtelière*», a indiqué le responsable, ajoutant que la formation professionnelle a un grand rôle à jouer dans ce domaine pour arriver à une meilleure qualité de service dans ce secteur. M.Belabbes a indiqué, par ailleurs, que des investisseurs dans le secteur de l'hôtellerie sont confrontés à un manque de personnel qualifié dans ce domaine, d'où le souci d'informer les jeunes sur les possibilités de formation dans le domaine de l'hôtellerie, ajoutant qu'un projet de réalisation d'une école supérieure de l'hôtellerie est en cours de maturation. Elle sera implantée au niveau de la station balnéaire de Cap Falcon. Dans ce cadre, Sahnoune Abderrahmane, cadre de la direction de la formation professionnelle, a indiqué que le secteur qu'il représente «*veut former utile*». «*Il y a des conventions cadres avec les autres ministères, ceux de l'emploi et du tourisme et dans la wilaya d'Oran, 40 conventions ont été signées*», a-t-il rappelé. «*Le secteur de l'hôtellerie est un secteur phare et ces portes ouvertes sont organisées en direction des jeunes afin de les aider à choisir leurs futurs métiers dans ce créneau car c'est un secteur d'avenir*», a indiqué M. Sahnoune, ajoutant que le secteur de la formation professionnelle, conscient des besoins du secteur de l'hôtellerie, lancera prochainement des cours de langues : anglais, français et espagnol, nécessaires dans l'hôtellerie. Pour sa part, le directeur de l'emploi, Abdelhakim Kessel, a indiqué que «*le nombre de jeunes sans qualification et demandeurs d'emploi est grand. Il serait donc utile de les former et de les orienter vers les métiers de l'hôtellerie, un secteur où il y a beaucoup de visibilité*». Sur un autre plan, le même responsable a indiqué qu'un processus d'algérianisation des cadres de l'hôtellerie est en cours, notamment dans les grands hôtels. «*Actuellement, le taux d'algérianisation des cadres est de 90%, notamment pour les DRH dans les grands hôtels. Cela démontre les possibilités d'évolution dans les carrières de ce secteur*», a-t-il indiqué. De son côté, Mme Guenaoui, représentante de l'hôtel Méridien, partie prenante dans les portes ouvertes, a indiqué que cet établissement propose des formations au sein même de l'hôtel. Des formations sur le terrain de deux années sur différents métiers de l'hôtellerie pour des jeunes âgés entre 15 et 35 ans. Jusqu'à présent, cet hôtel a formé 11 jeunes dont 40% ont été recrutés au Méridien et les autres pour les différents hôtels de la wilaya, notamment vers le nouvel hôtel «Four Points by Sheraton». Cette première édition des «Portes ouvertes» regroupera un nombre important d'institutions et établissements liés aux métiers de l'hôtellerie, notamment 12 hôtels d'Oran, d'Alger et Annaba, ainsi que des établissements de formation professionnelle. Durant trois jours, ces participants «*exposeront, feront connaître leurs activités, montreront leurs disponibilités en matière de ressources humaines, et procéderont éventuellement à des entretiens d'embauche afin de combler leurs besoins en matière de personnes ressources*», précisent les organisateurs. Quatre workshops sur la préparation des CV et des entretiens pour se présenter à un métier du secteur seront organisés en marge de cette manifestation. En plus de l'exposition des produits et besoins en matière de ressources humaines, ces «Portes ouvertes» se veulent un espace d'échanges et de partage d'expériences entre exposants et visiteurs, et entre les différents acteurs du secteur. **S. L./APS**

Ph. > D. R.

Chlef

Le volume de traitement des eaux usées porté à 12 000 m³/j

Le volume des eaux traitées par la station d'épuration des eaux de la ville de Chlef a été porté, dernièrement, à 12 000 m³/j, a-t-on appris du directeur de l'unité locale relevant de l'Office national d'assainissement. «*La station d'épuration des eaux usées de Chlef, dont la capacité de traitement était de 2 000 m³/j, à sa mise en exploitation en 2016, a atteint aujourd'hui un volume de traitement quotidien de 12 000 m³ d'eau, contre 10 000 m³ en 2015*», a indiqué à l'APS Moumna Abdelkader, en marge de la célébration des Journées mondiales de l'eau et de la météorologie. Notre objectif actuel est d'atteindre une couverture totale des 35 communes de la wilaya en stations de relevage et de pompage, raccordées à cette station, a-t-il ajouté.

«*Cette unité d'assainissement de l'eau compte un réseau de 1 361 km couvrant 25 communes de Chlef, soit un taux de 82% du réseau d'assainissent de la wilaya*», a signalé le responsable, soulignant le travail en cours, en vue du raccordement de cette station aux 69 conduites se déversant dans l'oued Chlef. «*La station est actuellement raccordée à 53 conduites*», a-t-il précisé.

M. Moumna n'a pas manqué de souligner le rôle d'importance dévolu à cette station d'épuration des eaux sur le double plan environnemental et économique, estimant que le traitement des eaux se déversant dans l'oued Chlef limite la pollution de la mer, qui est considérée comme le réceptacle des plus grands oueds en Algérie, tout en participant, également, à la rationalisation de l'exploitation des eaux d'irrigation des terres agricoles.

Hani A. /agences

Annaba

Pôle de fret et exportation des produits agricoles à l'ancienne aérogare

Un pôle régional de fret et d'exportation des produits agricoles sera créé au niveau de l'ancienne aérogare de la ville d'Annaba en vue de «*dynamiser*» les activités d'exportation de ces produits locaux, a indiqué jeudi le wali Youcef Chorfa au cours d'une conférence de presse de présentation des importants programmes de développement engagés. Le projet est actuellement au stade de l'étude et inclut la revalorisation et la réhabilitation de l'ancienne aérogare dans une perspective de relance du transport aérien des marchandises et des exportations des produits agricoles locaux, a indiqué le premier responsable de la wilaya. Après sa réhabilitation, son réorganisation et son équipement de sorte à satisfaire aux conditions et normes de navigation aérienne, l'ancienne aérogare sera également exploitée pour les vols de hadj et omra vers les lieux saints de l'Islam, a encore souligné, Youcef Chorfa. Le projet de ce pôle régional de fret et d'exportation des produits agricoles viendra, a-t-il ajouté, accompagner les autres projets d'investissement en agroalimentaire projetés dans les deux nouvelles zones industrielles aménagées à Ain El Barda et Berrahal. Une nouvelle aérogare baptisée Rabah Bitat d'une capacité de plus de 700 000 voyageurs par an a été mise en service à Annaba fin 2015 à proximité de l'ancienne aérogare.

Fateh J.

Bordj Bou Arreridj

Plus de 395 km de fibres optiques à installer

DES PROJETS de réalisation de 395,4 km de fibres optiques sont programmés cette année, à travers la wilaya de Bordj Bou Arreridj par la direction opérationnelle d'Algérie Télécom, apprend-on jeudi auprès de la cellule de communication de cette direction. Ces projets concerneront les agglomérations de plus de 1000 habitants et ont déjà bénéficié au village de Chetateha (commune de Medjana), selon la même source qui indiqué que les travaux de pose de 4,4 km pour le village d'El Firane (commune d'Ouled Rahmoun) débuteront dans les prochains jours. Les villages Chelkha (Ras El Oued), Dhraâ Lebyadh (El Achir) et Laâgarib (Hammadia) seront reliés au réseau de fibres optiques qui permet l'accès aux services de téléphonie fixe et d'internet haut débit, est-il souligné. Le projet d'un «*système de protection du réseau de connexion par fibre optique*» sera lancé au second semestre 2016 en vue de prévenir les ruptures des services de téléphonie et d'internet, selon la même direction. L'ancien réseau téléphonique de 24 808 abonnés sera remplacé par un autre nouveau courant 2016, selon la même source qui a fait état de l'installation de 29 équipements MSAN sur 74 prévus pour la wilaya, est-il noté.

R.R.

Libye

Les pays voisins réitèrent leur refus d'une intervention militaire

Les Etats voisins de la Libye ont réitéré leur soutien au processus de règlement politique de la crise libyenne et leur refus d'une intervention militaire dans le pays, estimant que cette option «ne fera qu'aggraver la situation» notamment dans la région.

Par Asma F.

Ph : DR

Dans leur communiqué final publié à l'issue de leur 8e réunion à Tunis, les ministres des Affaires étrangères des pays voisins de la Libye ont souligné que la sécurité et la stabilité de la Libye sont «*impératives*» pour garantir la sécurité des pays voisins, appelant toutes les parties libyennes à adhérer au processus politique. Le communiqué a mis l'accent sur le soutien des pays voisins à l'accord politique sous les auspices de l'ONU et au Conseil présidentiel, conduit par Fayez Serraj, pour la formation d'un gouvernement d'union nationale ainsi que sur l'importance du parachèvement des échéances restantes de l'accord politique signé le 17 décembre 2015. Le texte a également souligné la nécessité d'accélérer la mise en place, à Tripoli, du gouvernement d'union nationale et permettre à ce dernier d'assumer ses responsabilités dans la lutte contre le terrorisme, le crime organisé et l'immigration clandestine ainsi que dans la sécurisation des frontières et l'amélioration des conditions de vie du peuple libyen. De plus, les ministres des Affaires étrangères des pays voisins ont exprimé «*leur refus de toute intervention militaire en Libye*», soulignant que toute action militaire dans le cadre de la lutte antiterroriste «*doit intervenir à la demande du gouvernement d'union nationale et conformément aux dispositions de la charte de l'ONU*», compte tenu des répercussions de la situation sur la sécurité et la stabilité des pays voisins et de la région en général.

Pas d'«alternative» à la solution politique

Dans son allocution à la réunion de Tunis, le ministre des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et la Ligue des Etats arabes, Abdelkader Messahel, a affirmé qu'il n'y avait pas d'«*alternative*» à la solution politique appuyée par la communauté internationale afin de contenir la crise libyenne, assurant que la mise en place à Tripoli du gouvernement proposé par le Conseil présidentiel libyen est la seule issue pour réaliser un sursaut national. M. Messahel a rappelé, dans ce contexte, que l'Algérie a «*moult fois exprimé son rejet d'une intervention militaire comme solution en Libye, car convaincue que ce moyen ne fera qu'aggraver la crise*». Les Libyens sont capables, selon M. Messahel, «*de dépasser leurs différends sans intervention étrangère dans leurs affaires à travers la solution politique à laquelle ils sont parvenus*». Il a, par ailleurs, souhaité que «*les concertations entre les pays voisins de la Libye aident les Libyens à sortir de la crise qui menace directement la sécurité et la stabilité de leur pays et de la région*». L'Algérie a été la première à appeler à la mise en place d'un gouvernement d'union nationale investi de la gestion de la transition et à exhorter les Libyens à s'unir et à appliquer l'accord politique, notamment l'établissement du gouvernement à Tripoli, a rappelé le ministre. Outre l'Algérie et la Tunisie pays hôte, la réunion de Tunis qui fait suite à la session d'Alger tenue le 1er décembre 2015, a vu également la participation de l'Egypte, du Soudan, du Tchad, du Niger et de la Libye. Le secrétaire général de la Ligue arabe, Nabil Al Arabi, le représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour la Libye, Martin Kobler, les représentants de l'Union africaine et de l'Union européenne ont également pris part à cette rencontre. Ainsi, le chef de la diplomatie tunisienne, Khemaies Jhinaoui, a appelé les pays voisins de la Libye à «*davantage de coordination et d'efforts pour parvenir aux moyens susceptibles de mettre fin aux souffrances du peuple libyen et de l'aider dans le processus de rétablissement de sa sécurité, de sa stabilité et de son unité nationale*». Il a souligné que le contrôle par les organisations terroristes de certaines régions libyennes constituait une source de «*préoccupation extrême*» du fait du réel danger qu'elle fait peser sur le peuple libyen, l'avenir du processus de paix, la sécurité et la stabilité des pays voisins et de la région toute entière. M. Jhinaoui a réitéré le refus de son pays de toute intervention militaire en Libye en raison de ses retombées «*désastreuses*» sur le peuple libyen et son impact sur les pays de la région. Martin Kobler, a estimé quant à lui, que le processus politique en Libye était «*précaire*» car certains députés s'étaient abstenus de voter le gouvernement d'entente nationale, outre les déclarations de certaines parties sur leur intention d'interdire ce gouvernement d'entrer dans la capitale pour la prise de fonctions. La majorité du peuple libyen «*soutient*» le dernier accord politique libyen avec la formation d'un gouvernement d'union nationale dans la perspective de «*réaliser la sécurité et la stabilité du pays*», a-t-il encore affirmé. Le responsable onusien a rappelé la disponibilité de la communauté internationale à apporter aide et soutien au gouvernement d'entente nationale pour faire face à la propagation du terrorisme en Libye et barrer la route à l'extension de l'organisation autoproclamée «Etat islamique» (Daech/EI).

A.F./Agences

Des «centaines de milliers» de migrants attendent de passer en Europe

LE MINISTRE français de la Défense, Jean-Yves Le Drian, a estimé jeudi qu'environ 800 000 migrants attendaient de pouvoir passer en Europe depuis la Libye. Interrogé sur la radio française Europe 1, il a d'abord évalué le nombre de migrants concentrés en Libye à des «*centaines de milliers*». Au journaliste qui avançait une estimation de 800 000 personnes, le ministre a ensuite répondu qu'il s'agissait d'un «*chiffre à peu près convenable*». «*Il faut éviter que le trafic de migrants ne renforce Daech* (groupe terroriste autoproclamé "Etat islamique") *par des ressources financières supplémentaires qui lui seraient allouées*», a-t-il insisté. «*L'urgence des urgences en Libye, c'est la mise en œuvre d'un gouvernement d'union nationale*», a martelé Jean-Yves Le Drian. Ce gouvernement, une fois en place, devra «*dire comment il va agir et ce qu'il demande à la communauté internationale pour enrayer trois dangers majeurs en Libye : Daech, les trafics de migrants (...) et d'armes*», a-t-il poursuivi. **A.F.**

Sahara occidental / Mesures du Maroc contre la Minurso

Le Conseil de sécurité se dit «sérieusement préoccupé»

Le Conseil de sécurité s'est dit jeudi «*sérieusement préoccupé*» par les développements récents au Sahara occidental suite aux mesures de rétorsion du Maroc qui ont visé la Minurso. «*Les membres du Conseil de sécurité ont tenu plusieurs réunions sur le Sahara occidental et la Minurso et ont exprimé de sérieuses préoccupations au sujet des développements qui ont suivi ces mesures*», a déclaré le président du Conseil de sécurité, Ismael Gaspar Martins, à la presse. Gaspar Martins a tenu cette déclaration à la fin d'une réunion du Conseil de sécurité jeudi soir consacrée à l'examen des répercussions de ces mesures sur le mandat de la Mission. Le Conseil de sécurité a rappelé dans cette déclaration, lue à la presse par son président, que les missions de maintien de la paix sont déployées par le Conseil de sécurité «*pour mener à bien les tâches critiques du maintien de la paix et de la sécurité internationales*». Le Conseil de sécurité a «*pris note également de l'exposé du Secrétariat général de l'ONU sur l'impact du maintien de cette situation sur le fonctionnement effectif de la Mission*». Les membres du Conseil de sécurité ont souligné «*l'importance d'aborder de manière constructive, globale et coopérative les circonstances qui ont conduit à la situation actuelle*» afin d'agir et faire en sorte que «*la Minurso puisse reprendre sa pleine capacité à remplir son mandat*» tel que prévu dans les résolutions du Conseil de sécurité. Le Conseil de sécurité qui s'est réuni trois fois auparavant s'est abstenu de faire une déclaration condamnant avec fermeté les décisions de Rabat. Les tiraillements internes l'ont empêché d'avoir une position unanime et forte contre le Maroc. L'organe onusien s'est contenté d'une simple déclaration intitulée «*éléments à la presse*», qui est la plus faible des réponses que peut apporter le Conseil face à une situation de crise donnée. Le Conseil de sécurité pouvait agir également via une résolution qui est contraignante, une déclaration présidentielle ou une déclaration à la presse, a expliqué une source onusienne à l'APS. Le Maroc qui a procédé à l'expulsion de 73 membres des effectifs civils de la Minurso s'est également attaqué dernièrement à la composante militaire de cette mission en fermant le bureau de liaison militaire de l'ONU à Dakhla dans les territoires occupés. Déployée depuis plus d'un quart de siècle pour surveiller le cessez-le-feu dans les territoires occupés, la mission a réussi à apporter une certaine stabilité et baisser les tensions même si sur le terrain elle n'a pas satisfait les revendications légitimes du peuple sahraoui, à savoir l'organisation d'un référendum d'autodétermination. En ce moment, cette mission «*est en péril*», a prévenu le secrétariat général de l'ONU qui a accusé le Maroc de violer la charte des Nations unies. Les dépassements du Maroc représentent un précèdent dans les annales des Nations unies, de l'aveu même de Ban ki-moon et de ses propres adjoints, mettant à rude épreuve le Conseil de sécurité, appelé à défendre à ce titre le mandat de la Minurso en tant que mandataire et premier responsable de cette mission. **Hatem B./ APS**

Projet d'attentat

Le suspect interpellé avait été condamné avec Abaaoud

■ L'homme interpellé jeudi pour un projet d'attentat en France avait été condamné en son absence avec Abdelhamid Abaaoud, organisateur présumé des attaques du 13 novembre, l'an passé à Bruxelles dans un procès de filière jihadiste vers la Syrie.

Par Ali O.

L'interpellation de cet homme, Reda Kriket, 34 ans, un ancien braqueur, a conduit jeudi soir les policiers à un appartement d'Argenteuil, dans le Val d'Oise, près de Paris, où une petite quantité d'explosifs a été découverte. «*A ce stade, aucun élément tangible ne relie ce projet aux attentats de Paris et de Bruxelles*», a toutefois affirmé jeudi soir le ministre de l'Intérieur Bernard Cazeneuve. La capitale belge a été frappée mardi par un double attentat dans un aéroport et dans le métro qui a fait 31 morts et 300 blessés. Né le 17 janvier 1982 à Courbevoie (Hauts-de-Seine), Reda Kriket, de nationalité française, résidait à Ixelles, commune de Bruxelles, lorsqu'un mandat d'arrêt international a été émis contre lui en mars 2014. Lors d'un vaste procès d'acheminement de jihadistes vers la Syrie, une filière dirigée par un Bruxellois de 41 ans, Khalid Zerkani, qualifié par

Ph.>D. R.

les autorités judiciaires belges de «*plus grand recruteur de candidats au jihad qu'on ait jamais connu en Belgique*», Reda Kriket avait écopé en juillet 2015 de dix ans de prison par défaut, le jugement soulignant qu'il avait déjà été condamné à cinq ans de prison à Nanterre en 2005. D'après les éléments de l'enquête, il a joué un rôle important dans le financement de la filière, en reversant une partie de ses braquages et activités de recel, au nom du principe musulman de la Ghanima (le partage du butin de guerre). Abdelhamid Abaaoud, tué le 18 novembre 2015 dans l'assaut du Raid contre l'appartement de Saint-Denis dans lequel il avait trouvé refuge, était lui condamné en son absence à 20 ans de réclusion. Au total, 28 personnes avaient été condamnés le 29 juillet 2015 dans cette vaste filière qui avait recruté et envoyé en Syrie de nombreux jeunes, parmi lesquels figuraient Abdelhamid Abaaoud et Chakib Akrouh, deux des auteurs des attentats du 13 novembre. L'interpellation de Reda Kriket par les policiers de la Direction générale de la sécurité intérieure (DGSI) a été qualifiée d'«*importante*» par Bernard Cazeneuve, car elle a selon lui permis «*de mettre en échec un projet d'attentat en France, conduit à un stade avancé*». Dans la nuit de jeudi à hier, des policiers ont mené des perquisitions dans un immeuble évacué de ses occupants à Argenteuil (Val-d'Oise). Des opérations de déminage ont été nécessaires pour que les enquêteurs puissent travailler en sécurité. Des policiers barraient toujours l'accès à la rue menant à cet immeuble hier matin. Pour sa sœur Kolod, 23 ans, une voisine de l'immeuble, «*normalement c'est très tranquille comme quartier*». «*C'est bizarre mais en même temps c'est rassurant de voir ces policiers*», a-t-elle ajouté. Kriket est «*suspecté d'être impliqué à haut niveau dans ce projet* (d'attentat). *Il évoluait au sein d'un réseau terroriste qui projetait de frapper la France*», a expliqué le ministre de l'Intérieur. L'enquête, conduite depuis «*plusieurs semaines*» sous l'autorité d'un juge d'instruction antiterroriste, «*a mobilisé d'importants moyens de surveillance physique et technique, ainsi qu'une coopération étroite et constante entre services européens*», selon Bernard Cazeneuve. Outre les attaques de Paris, les plus meurtrières qu'aient connues la France, les attentats, pour certains avortés, se sont multipliés depuis les attaques contre *Charlie Hebdo* et le supermarché Hyper Cacher en janvier 2015. De même que les projets non aboutis : au moins six projets d'attentats ont été déjoués depuis janvier 2015, outre les deux tentatives qui ont échoué à Villejuif en avril et à bord du Thalys reliant Amsterdam à Paris en août, avait indiqué Bernard Cazeneuve début mars. Depuis le début de l'année, 75 personnes «*en lien avec des activités terroristes*» ont été interpellées, 37 d'entre elles ont été mises en examen, dont 28 incarcérées, a rappelé Bernard Cazeneuve. **A. O.**

Points chauds

Laxisme

Par Fouzia Mahmoudi

Durant des longues années le Front National a été le seul parti en France à ouvertement défendre la peine de mort et à demander et/ou promettre son retour. D'ailleurs, de nombreuses personnalités politiques et médiatiques se sont servies de cela pour pointer du doigt le parti créer par Jean-Marie Le Pen et pour le caser dans la catégorie des partis «non-républicains». Il y a quelques mois encore, à l'occasion des élections régionales, un journaliste avait demandé à une élue socialiste pourquoi le FN était antirépublicain et sa réponse a été : «*Parce qu'il préconise la peine de mort*». Un argument que beaucoup d'autres représentants ont donné en réponse à la même question au fil de ces dernières années. Pourtant, aujourd'hui, deux personnalités de droite ont osé lever ce tabou et se prononcer chacun à sa façon pour la peine capitale. En effet, désormais le député Les Républicains, Olivier Dassault, prône le rétablissement de la peine de mort «*pour les auteurs d'actes terroristes*». «*Les derniers attentats terroristes en Belgique ont montré l'inefficacité des différents gouvernements européens pour lutter contre ce fléau qui gangrène notre société*», explique-t-il. «*Ce n'est pas les simples représailles du retrait de la nationalité ou une peine d'une période de sûreté pouvant aller jusqu'à 30 ans qui effrayeront ces ennemis de la liberté mais bien davantage la peur de tomber sous le couperet de la justice*», estime-t-il dans un communiqué. La peine capitale a été abolie en France en 1981. Le député juge le Premier ministre Manuel Valls «*coupable de non-assistance à peuple en danger*» et pense que «*ces individus qui sont prêts à massacrer nos enfants, endeuiller des familles sur le territoire qui les a accueillis par leur naissance ou leur intégration n'ont plus à recevoir de compassion de la part de notre nation*». Selon lui, une perpétuité «*incompressible*», idée avancée par certains à droite, dont Nathalie Kosciusko-Morizet, est insuffisante, car elle «*ne perturbera jamais les projets diaboliques de ces bombes humaines*». Jeudi, de son côté l'ancien député LR et actuel président de la région Hauts-de-France, Xavier Bertrand, a déclaré que s'il avait été parlementaire en 1981, il croit qu'il «*n'aurait(t) pas voté l'abolition de la peine de mort*». «*Aujourd'hui, avec le recul je pense que supprimer la peine de mort a du sens à une condition : ceux qui étaient susceptibles d'en relever ne doivent jamais sortir de prison*», a-t-il ajouté. Reste à savoir jusqu'où cette idée fera son chemin à droite et surtout si certaines personnalités de gauche oseront s'exprimer positivement sur la question. Manuel Valls, qui est considéré comme à la droite de la gauche, pourrait par exemple saisir cette opportunité pour se démarquer de l'image laxiste véhiculée par sa famille politique. A n'en pas douter, de nombreux sondages seront faits dans les jours et mois qui viennent sur la question et la réponse des Français sera celle qui aura le plus d'impact et surtout qui devrait guider en grande partie, et comme toujours, les nouvelles «*valeurs*» des politiques de chaque camp. **F. M.**

Turquie

Procès emblématique de deux journalistes anti-Erdogan

Le procès de deux journalistes turcs poursuivis pour un article accusant leur pays d'avoir livré des armes aux rebelles islamistes syriens s'est ouvert hier à Istanbul, sur fond de critiques croissantes sur la dérive autoritaire du président Recep Tayyip Erdogan. Farouches critiques du régime islamo-conservateur, Can Dündar, rédacteur en chef du quotidien *Cumhuriyet*, et Erdem Gül, son chef de bureau à Ankara, sont accusés d'espionnage, divulgation de secrets d'État, tentative de coup d'État et assistance à une organisation terroriste. Les deux hommes, qui risquent la prison à vie, sont arrivés au palais de justice sous les applaudissements d'environ 200 partisans, collègues, élus de l'opposition ou simples citoyens, qui les ont escortés jusqu'au tribunal aux cris de «*vous ne ferez pas taire la liberté de la presse*».

«*Nous sommes ici pour défendre le journalisme*», a lancé M. Dündar avant le début de l'audience. «*Je viens ici affirmer que le journalisme n'est pas un crime*», a renchéri son collègue, M. Gül.

Les deux journalistes, qui ont déjà passé plus de 90 jours en détention provisoire ont publié en mai 2014 un long article, agrémenté de photos et d'une vidéo, faisant état de livraisons d'armes par des camions des services de renseignement turcs (MIT) à des rebelles islamistes en Syrie en janvier 2014. Ce papier a provoqué la fureur de M. Erdogan, qui a toujours nié soutenir les mouvements radicaux hostiles au régime de Damas. «*Celui qui a publié cette information va payer le prix fort, je ne vais pas le lâcher comme ça*», avait-il promis. Mais le 26 février, la Cour constitutionnelle, l'une des dernières institutions du pays qui échappe encore au contrôle du parti de M. Erdogan au pouvoir depuis 2002, a ordonné leur remise en liberté le mois dernier, estimant que leurs droits avaient été violés.

M. Erdogan a affirmé qu'il ne lui «*obéirait pas*» et a même clairement menacé de la dissoudre en cas de «*récidive*». «*Nous avons dû faire face à des pressions politiques, judiciaires et économiques*», a regretté M. Dündar. «*Le président a déclaré qu'il ne reconnaissait pas et ne respectait pas la décision de la Cour constitutionnelle*», a-t-il ajouté, «*dans quelques instants nous allons mener la bataille judiciaire, nous verrons qui de la justice ou du palais* (présidentiel) *sortira vainqueur*». L'incarcération de MM. Dündar et Gül et les accusations lancées contre eux par la justice et le régime turc ont suscité un tollé dans l'opposition turque, les ONG de défense des libertés et de nombreuses capitales étrangères, qui dénoncent depuis des années la dérive autoritaire de M. Erdogan. «*Ce qu'on attend de ce procès, c'est évidemment que les deux journalistes accusés soient purement et simplement acquittés*», a souhaité hier avant l'audience, le secrétaire général de Reporters sans frontières (RSF), Christophe Deloire.

«*Ce sont deux journalistes, ce ne sont pas de dangereux terroristes. Il y a suffisamment de menaces sur ce pays, des menaces pour sa stabilité, pour la démocratie, pour que des magistrats ne perdent pas leur temps à inventer des fausses menaces*», a-t-il ajouté.

Classé 149e sur 180 au classement mondial de RSF sur la liberté de la presse, le régime turc a lancé une offensive sans précédent contre les médias, sous couvert de lutte contre la «*propagande terroriste*».

Dernière victime en date, le groupe Zaman, proche de l'ennemi numéro 1 de M. Erdogan, l'imam Fethullah Gülen, a été placé sous tutelle judiciaire au début du mois. Une centaine d'écrivains, dont le prix Nobel péruvien Mario Vargas Llosa et le Sud-African J.M. Coetzee, ont écrit au Premier ministre Ahmet Davutoglu pour qu'il «*change les lois qui restreignent indûment la liberté d'expression*». En pleine vague d'attentats, l'appel a peu de chance d'être entendu. Mardi encore, M. Davutoglu a dénoncé «*l'alliance du mal*» formée par certains médias, universitaires et dirigeants politiques qui «*soutiennent les attaques contre la Turquie*».

Mostaganem : une activité théâtrale depuis près d'un siècle

Kaki, Si Djillali et les autres...

La ville de Mostaganem est connue, depuis les premières années de l'indépendance, comme la capitale du théâtre algérien, en abritant l'un des plus anciens et prestigieux festivals du 4e art sur les plans africain et arabe, le Festival national du théâtre amateur, fondé en 1967.

Par Adéla S.

L'idée d'organiser cette grande manifestation théâtrale dans cette ville des arts et de la culture n'est pas une simple coïncidence, car Mostaganem a été caractérisée par un mouvement théâtral très actif, bien avant les années 1930 du siècle dernier, notamment par les productions théâtrales faites à l'initiative de la zaouïa alaouia et son cheikh Ahmed Benmostefa El-Alaoui, au niveau du quartier de la basse souika.

Cette activité théâtrale «*des soufis et des saints*» qui œuvrait à la sauvegarde de l'identité nationale et religieuse des habitants de la région a été dans la mire de l'administration coloniale française qui était consciente de l'influence du théâtre sur les habitants et la considérait comme une forme de résistance et une arme de prise de conscience.

Le comédien et metteur en scène Djamel Bensaber a indiqué que le début effectif de l'activité théâtrale à Mostaganem a eu lieu dans les années 1930 du siècle dernier avec la création du premier groupe de scouts, le groupe El Falah dans l'illustre quartier de Tigditt, et qui a commencé à utiliser le théâtre comme une forme de militantisme et de sensibilisation des habitants.

Après des années de travail, ce groupe a réussi à faire découvrir de nombreux talents dans l'écriture, la comédie et la mise en scène et a présenté plusieurs œuvres, notamment «*Mariage à l'amiable*», «*Les meurtriers*» de Si Djillali Mustapha Benabdelhalim qui a participé à créer une activité théâtrale au sein de l'Association culturelle Saïdia en référence à Sidi Saïd dont le maqam est situé au centre-ville de Mostaganem.

Cette association était composée, au début des années 1950, d'hommes de théâtre et de musiciens. Son aile consacrée au théâtre a réussi à convaincre Ould Abderrahmane Kaki de rejoindre le jeune mouvement théâtral.

Djamel Bensaber a rappelé que la troupe garagouz est ensuite née, sous l'impulsion de Kaki, mais elle activait secrètement dans la cave d'une maison, au quartier de Tigditt. La troupe a créé de nombreuses pièces, notamment «*Fili*», «*Coban*» et «*Avant théâtre*», des œuvres qui entraient dans le cadre du théâtre expérimental et éducatif. Ce travail a été couronné par la pièce «*132 ans*» qui retrace l'histoire du combat du peuple algérien contre le colonialisme français, présentée le 31 octobre 1963 à l'occasion de la célébration du déclenchement de la guerre de Libération nationale, en présence du défunt président Benbella et du leader tiers-mondiste Ernestro Che Guevara.

D'autre part, le mouvement théâtral de Mostaganem a réussi à rallier à sa cause le grand dramaturge Mustapha Kateb qui a participé à la création d'un certain nombre de pièces dont «*Le peuple de la nuit*», «*132 ans*» et bien d'autres.

Le mouvement théâtral à Mostaganem a contribué, après le recouvrement de l'indépendance, à la fondation du théâtre national algérien dans la capitale.

La plupart des comédiens, metteurs en scène et dramaturges se sont déplacés à Alger mais, en même temps, l'activité théâtrale s'est poursuivie à Mostaganem à travers l'association culturelle Emir Abdelkader de Hadj Mekki. Ce dernier a présenté des œuvres jusqu'à la création du festival national de l'art dramatique, en 1967, qui deviendra par la suite le Festival national du théâtre amateur, l'une des plus anciennes manifestations culturelles en Algérie et en Afrique.

Par ailleurs, la période des années 1970 a connu la naissance de l'Association culturelle et théâtrale, El Ichara, qui s'est consacrée à la création de troupes théâtrales dans les différents quartiers de la ville de Mostaganem et a réussi à former sept associations de théâtre locales, notamment l'association El Moudja à Salamandre, qui active toujours actuellement, l'association Ould Abderrahmane Kaki et Djillali Benabdelhalim à Mostaganem, Mustapha Kateb à Stidia, Le masque bleu à Aïn Tedles, La planche bleue et Le sens et le chant à Hadjadj, ainsi que Les amateurs du cinéma et du théâtre à Sidi Ali, entre autres.

Ph. DR

Ould Abderrahmane Abdelkader dit Kaki (1934-1995) est considéré comme le père spirituel du théâtre à Mostaganem. Cet enfant de Tigditt a été au contact de l'art et de la culture depuis sa tendre enfance et a rallié plusieurs associations et troupes théâtrales. Il a écrit son premier texte théâtral en 1953, rappelle l'ancien directeur technique du festival national du théâtre amateur et vice-président de l'association, El Ichara, Mohamed Boudène. Kaki a bénéficié du patrimoine populaire et a créé la troupe garagouz, qui a travaillé dans le théâtre expérimental et produit un grand nombre de pièces dont «*132 ans*», «*Beni Kalboune*», «*Le peuple de la nuit*», «*Les vieux*», «*l'Afrique, An 1*», «*Diwan El Garagouz*», «*El Guerrab wa Salhine*», entre autres.

Kaki a obtenu, tout au long de sa carrière, de nombreux prix, notamment le grand prix du premier festival maghrébin à Sfax (Tunisie) en 1963, ainsi que la médaille d'or du festival du théâtre expérimental en 1989 au Caire (Egypte) avec le grand dramaturge international Peter Brook.

Aux côtés de Kaki, Si Djillali Benabdelhalim est considéré comme l'un des piliers du théâtre à Mostaganem. Né le 04 avril 1920 à Tigditt, il était connu pour ses sentiments nationalistes. Il a créé le groupe El Falah des Scouts Musulmans Algériens (SMA), puis a rejoint l'association Saïdia où il contribué à la découverte et à la formation de nombreux jeunes talents dans l'art dramatique, et ce, jusqu'à la création du Festival national du théâtre, en 1967 qui a été la première manifestation culturelle consacrée au 4e art en Algérie.

Le Festival national du théâtre amateur a été fondé par Si Djillali Benabdelhalim en 1967 et activait sous la houlette des SMA. La première représentation théâtrale a été donnée le 1er septembre 1967, indique Mohamed Boudène, ajoutant que le Festival a permis la découverte de nombreux talents qui ont rejoint, par la suite, le théâtre professionnel, notamment durant la période 1967-1970, comme Mohamed Adar, Fatmouche Omar, Nacer Ali et autres.

Après 1975, le Festival a été placé sous l'égide de l'Union nationale de la jeunesse algérienne (UNJA) jusqu'à 1991, date à laquelle fut créée l'Association culturelle chargée d'organiser ce rendez-annuel, présidée par Ghali Kriri.

En 2004, le commissariat du Festival a été mis en place et dirigé alors par Nouari Mohamed, qui sera remplacé par la suite par le comédien et metteur en scène Djamel Bensaber, puis Rachid Djerouro et enfin Mohamed Tekiret.

Le nouveau théâtre régional qui sera inauguré, samedi soir, est considéré comme une forme de reconnaissance à tous ceux et celles qui ont milité et œuvré pour le développement et la promotion de l'art scénique dans cette région du pays. Cet édifice contribuera à présenter et à créer des travaux artistiques, enrichissant ainsi le riche répertoire national.

A. S./APS

Festival national du chant scolaire

Les chorales de sept wilayas se distinguent

Les chorales de sept wilayas du pays se sont distinguées en remportant les trois premières des trois paliers scolaires au 21e festival du chant scolaire clôturé jeudi après-midi à l'Université chahid Hamma-Lakhdar à El-Oued.

La chorale de la wilaya de Laghouat a remporté la première place du concours concernant le palier primaire, suivie respectivement de celles des wilayas de Biskra et Mila, tandis que pour le cycle moyen, les trois premières places ont été obtenues successivement par les chorales des wilayas d'El-Oued, Mostaganem et Mila.

Concernant le palier secondaire, la première place est revenue à la chorale de la wilaya de Sétif, suivie respectivement de celles des wilayas de Tiaret et d'El-Oued.

Une dizaine de prix d'encouragement a été également décernée à titre individuel pour les meilleures voix, prestations et jeu d'instrument de musique. Organisée durant quatre jours (21-24 mars), cette manifestation culturelle d'envergure nationale, a été marquée par un «*bon niveau*» mais aussi par une «*âpre*» concurrence, de l'avis du jury, entre les participants relevant des trois cycles de l'enseignement (primaire, moyen et secondaire), «*ce qui reflète de l'évolution que connaît actuellement le chant scolaire*».

Racim C.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Galerie Baya
Jusqu'au 2 avril :
Exposition collective sous le thème «Emotions, expressions au féminin»

Cinémathèque algérienne
Jusqu' au 31 mars :
Promotion du cinéma national : projection du long-métrage de fiction « Le Puits » de Lotfi Bouchouchi (Algérie, 2015)

Musée public national de l'enluminure, de la miniature et de la calligraphie
Jusqu'au 26 mars :
Exposition «Le maître et ses disciples» en hommage à Mostefa Ben Debbagh.

Maison de la culture Malek-Haddad (Constantine)
Jusqu'au 30 mars :
Exposition en son et images «Constantine, berceau du soufisme musulman et des chants mystiques».

Coup-franc direct

Quand on laisse faire...

Par Mahfoud M.

Le président de la FAF, Mohamed Raouraoua, semble surpris de la qualité du maillot national qui a été conçu et présenté par le sponsor-maillot et équipementier, Adidas, alors qu'il aurait dû être mis au parfum bien avant sa sortie officielle. Le maillot n'a rien d'extraordinaire alors que la firme allemande avait promis un maillot exclusif et personnalisé. La Fédération devait-elle être associée à la conception de ce maillot ? On ne peut répondre que par l'affirmative étant donné que Adidas n'aurait pas signé un contrat pour équiper la sélection nationale, s'il n'y avait pas vraiment des dividendes à tirer. Les dirigeants de l'instance dirigeante de notre football se devaient de donner leur avis sur cette affaire de maillot étant donné qu'il s'agit d'une vitrine pour la sélection. Le maillot est important aux yeux de n'importe quelle sélection et il a aussi un très grand rôle à jouer pour ce qui est du prestige de toute équipe. C'est ainsi que les sélections ou autres formations prestigieuses sont très à cheval sur cette question et ne laissent pas faire les équipementiers pour le choix du maillot, alors que chez nous cela est le dernier des soucis de nos dirigeants qui ne se concentrent pas du tout de cette question. Les responsables algériens gagneraient plus à s'occuper de tout ce qui a trait à la question du prestige de notre sélection qui devrait être respectée comme tout autre sélection. **M. M.**

RC Relizane

Aïssa remplace Henkouche

MOHAMED HENKOUCHE n'est plus l'entraîneur du RC Relizane après avoir déposé sa démission. Il sera resté en place deux mois seulement. C'est son adjoint Kada Aissa, qui a été intronisé entraîneur principal. Aissa, secondé par l'entraîneur des gardiens Benaouda Benkherifia, a dirigé jeudi sa première séance d'entraînement, l'avant-dernière avant d'affronter le MO Béjaïa samedi pour le compte de la 23e journée de Ligue 1. Arrivé fin janvier pour succéder à François Bracci, l'éphémère remplaçant d'Abdelkrim Benyelles, Mohamed Henkouche ne sera resté en place que deux mois, laissant le club à la 14e place du Championnat avec 23 points. Kada Aissa devient le cinquième entraîneur à se relayer à la tête du RCR, qui a débuté la saison avec Omar Belatoui aux commandes.

Jeux olympiques-2016

Makhloufi et Keddar seront en stage en Afrique du Sud

LES ATHLÈTES algériens Taoufik Makhloufi et Salim Keddar, qualifiés aux jeux Olympiques de Rio-2016, effectueront à partir du 2 avril prochain un stage de préparation de longue durée en Afrique du Sud, a-t-on appris jeudi auprès de la fédération algérienne d'athlétisme (FAA). Le regroupement d'une durée de 45 jours, est programmé par la direction technique nationale (DTN) de la FAA, et permettra aux deux athlètes de se préparer aussi aux championnats d'Afrique, lors desquels Makhloufi et Keddar seront alignés sur l'épreuve du 800 m. Pour les JO de Rio, les deux coureurs algériens devraient prendre part aussi à l'épreuve du 800m et du 1 500m. Salim

Keddar, jeune sociétaire de l'Association sportive de la Protection civile, et Taoufik Makhloufi avaient déjà effectué un stage en commun au début du mois de janvier dernier en Afrique du sud et sous la direction de l'entraîneur français, Philippe Dupont.

Mondial de semi-marathon 2016

Souad Aït Salem et Kenza Dahmani en appel

LES ATHLÈTES algériennes Souad Ait Salem et Kenza Dahmani sont à pied d'œuvre à Cardiff en Grande-Bretagne pour prendre part ce samedi 26 mars au 22e championnat du monde de semi-marathon, pour lequel elles avaient arraché les minima, a-t-on appris auprès de la cellule de communication de la fédération algérienne d'athlétisme (FAA).

Souad Ait Salem et Kenza Dahmani sont arrivées à Cardiff (Pays de Galles), mercredi en fin d'après-midi, précise la même source pour prendre leurs quartiers sur place.

Si Dahmani semble bénéficier de toutes ses capacités physiques en prévision de ce Mondial, pour avoir remporté le championnat national disputé à El Oued, Ait Salem, par contre, s'alignera largement handicapée par une blessure au genou, selon la Fédération.

Effet, Souad Ait Salem, victime d'une chute au départ du 10 km sur route de Casablanca, a vu sa blessure se compliquer pour nécessiter une opération chirurgicale qu'elle a subi il y a juste quelques jours.

Ait Salem portera le dossard 100 tandis que Dahmani le 101 sur les 91 participantes à ce championnat du monde de semi-marathon, dont le départ est prévu, samedi à 14h45 heure algérienne.

Equipe nationale

Zefzaf prépare le match retour

■ Les dirigeants de la FAF ne souhaitent pas rester dans l'expectative et commencent déjà à penser au match retour qui opposera les Verts à l'Ethiopie à Addis Abeba.

Par Mahfoud M.

Alors que les Verts avaient joué hier soir leur match aller face à l'Ethiopie, deuxième du groupe et principal rival de l'EN pour la première place, les responsables de la Fédération se portent déjà sur match retour qui aura lieu dans moins d'une semaine à la capitale éthiopienne. Ainsi, le vice-président de la FAF, Djahid Zefzaf, s'est envolé à destination d'Addis Abeba pour préparer le match retour qui aura lieu mardi prochain. Ce dirigeant avait déjà préparé le terrain en choisissant l'hôtel Sheraton qui abritera la délégation algérienne pendant son séjour pour ce match face au onze éthiopien. Il fallait juste s'enquérir de la prise en charge et notamment de la restauration qui reste très importante aux yeux des responsables de la FAF. C'est pour cette raison que le dit responsable s'était rendu en compagnie du vétérinaire et chef-cuisinier des Verts.

Ph. > D. R.

Les Verts seront dans de bonnes conditions à Addis Abeba

Raouraoua irrité par le nouveau maillot des Verts

Par ailleurs, le président de la FAF, Mohamed Raouraoua s'est dit très irrité et déçu par le nouveau maillot des Verts conçu par le nouvel équipementier de la sélection nationale avec lequel la Fédération avait signé un contrat de sponsoring, Adidas. Il ne s'attendait pas à ce que la firme allemande conçoit un aussi moche maillot pour les Verts, alors qu'elle avait promis un beau maillot personnalisé. Raouraoua a déchanté après avoir su que le gardien du club brésilien de Palmeras portait pratiquement le même maillot aux couleurs blanc et vert. Il aurait même décidé de se protestait auprès de la direction d'Adidas et certaines sources affirment qu'il serait, même, prêt à résilier le contrat si cet équipementier ne revoit pas le désigne de ce maillot pour qu'elle représente vraiment l'histoire et les valeurs de l'équipe nationale algérienne. Certains nostalgiques des années 80 affirment que l'ancien maillot de Sonitex et de loin meilleur que celui conçu par Adidas qui n'a aucune âme et qui reste un maillot tout ce qu'il y a de simple. Le patron de la FAF est en colère d'autant plus que la firme allemande est resté 14 mois pour «offrir» un maillot banal. Certaines sources affirment qu'il ne serait pas exclu que la Fédération revienne à l'ancien équipementier, Puma qui offrait de meilleurs services.

M. M.

La FAF réorganise les Ligues 1 et 2

Interdiction de prêter plus de 2 joueurs par club

Un club professionnel de Ligue 1 et 2 ne peut désormais prêter qu'un maximum de deux joueurs professionnels, une nouvelle mesure retenue dans les dispositions réglementaires de la saison 2016-2017 publiées sur le site officiel de la fédération algérienne de football (FAF). Les prêts de joueurs sont réservés exclusivement aux clubs professionnels ligue 1 et ligue 2 et ne concernent que les joueurs professionnels, précise la même source. Par ailleurs, tout prêt de joueurs professionnels doit obligatoirement faire l'objet d'un contrat signé par les présidents des deux clubs concernés et le joueur, ajoute encore le document poursuivant que ledit contrat «*ne saurait être inférieur à six mois sous peine de nullité*». En outre, il faut savoir que la FAF a remis sur le tapis la loi imposant aux clubs d'aligner au moins sept joueurs du cru lors des matchs du championnat. Cette loi avait déjà été adopté il y a deux saisons mais n'avait pas été appliqué surtout que les dirigeants de clubs préfèrent toujours faire leurs «*emplettes*» à l'extérieur du club.

Le passeport du joueur nécessaire

En outre, la FAF a indiqué que «*tout joueur doit disposer d'un passeport qui récapitulera sa carrière depuis l'âge de 12 à 23 ans*», conformément aux «*dispositions du règlement FIFA portant statut et transfert du joueur et les règlements généraux de la FAF*». Les dispositions réglementaires de la saison 2016-2017 publiées sur le site officiel de la FAF précisent qu'une indemnité de formation sera payée par le club qui reçoit un joueur de moins de 23 ans, signant son premier contrat professionnel. Le montant de cette indemnité est fixé à 200 000 DA. Elle est répartie proportionnellement entre les clubs formateurs du joueur sur la base de son passeport sportif.

Une autre indemnité est prescrite également, sous le nom de «*Indemnité de solidarité*».

«*Chaque fois qu'un joueur professionnel est transféré avant l'échéance de son contrat, une indemnité de solidarité sera payée par le club qui reçoit le joueur. Elle est fixée à cinq pour cent (5%) du montant du contrat*», souligne encore la première structure footballistique nationale.

CAN-2017 (U20)

Les Verts préparent la Mauritanie

LA SÉLECTION algérienne de football des moins de 20 ans (U20) a entamé jeudi son ultime stage de préparation avant la réception de la Mauritanie, le 3 avril prochain à 16h00 au stade Omar-Hamadi (Bologhine) pour le compte du premier tour aller des éliminatoires de la CAN-2017 de la catégorie dont la phase finale aura lieu en Zambie. La première partie du regroupement a eu lieu à l'hôtel El Forsane de Baraki (Alger), alors que la seconde se poursuivra au niveau du centre technique national de la FAF à Sidi Moussa dès le départ de la sélection première, qui occupait les lieux, vers Addis-Abeba pour affronter l'Ethiopie le 29 courant, a souligné le sélectionneur national Mohamed Mekhazni. Vingt-deux joueurs ont été retenus pour le rendez-vous du 3 avril, après l'exclusion de l'attaquant Smail Saadi (ES Sétif) suite à sa suspension jusqu'à la fin de saison par la Ligue de football professionnel à cause de son comportement anti-sportif dans un match de coupe d'Algérie des U21 entre son équipe le CR Belouizdad. Les protégés de Mekhzani, en place depuis un peu plus d'une année, ont disputé plusieurs matchs amicaux en prévision des éliminatoires, dont les deux derniers en date en janvier 2016 face à l'Egypte, soldés par une défaite et un nul. La Confédération africaine de football (CAF) a désigné un trio arbitral tunisien sous la conduite de Guirat Haythem pour officier le match Algérie-Mauritanie. Le directeur de jeu tunisien Guirat sera assisté de ses deux compatriotes, Marwene Saad et Aymen Ismail. Le match retour aura lieu à Nouakchott le 22 ou le 23 avril.

LE JOUR D'ALGERIE

Votre quotidien national

http://www.lejourdalgerie.com

Saïda

Arrestation de l'auteur d'un crime et 9 de ses acolytes

LES ÉLÉMENTS de la brigade criminelle des services de wilaya de la police judiciaire ont procédé à l'arrestation de l'auteur d'un crime à Saïda ainsi que 9 de ses acolytes, a-t-on appris vendredi auprès de la cellule de communication et des affaires générales de la sûreté de wilaya. Les faits de cette affaire remontent à dimanche dernier lorsque les services de police ont reçu un appel téléphonique faisant état de l'existence d'un individu portant des blessures graves sur plusieurs endroits de son corps. Il s'en est suivi un autre appel faisant état de la découverte d'un corps sans vie d'un individu à la cité 400 logements. Les recherches entreprises par les services de police ont permis l'arrestation du meurtrier (KH. 22 ans) qui a reconnu avoir commis son forfait à l'aide d'une arme blanche. Tous les mis en cause ont été déférés au parquet. **L. O.**

Tayeb Zitouni à Tassaft (Tizi Ouzou)

57e anniversaire de la mort du colonel Amirouche

«***TOUT** le peuple algérien doit être informé des sacrifices consentis par nos valeureux martyrs et moudjahidine durant la glorieuse guerre de Libération nationale et le message laissé par nos martyrs au sujet de l'unité nationale et du peuple algérien et celui-ci doit être constamment transmis aux futures générations*», a déclaré hier, le ministre des Moudjahidine, Tayeb Zitouni. Intervenant à la cérémonie de commémoration au village Tassaft Ouguemoune dans la commune d'Iboudrarène (45 km au sud-est de Tizi Ouzou) du 57e anniversaire de la mort au champ d'honneur du colonel Amirouche Ait Hamouda, chef de la Wilaya III historique, organisée par le comité dudit village, le ministre a insisté sur l'importance de la transmission d'une manière fidèle du message des martyrs de la glorieuse révolution de novembre 1954 aux générations d'aujourd'hui et celles à venir pour la préservation de la mémoire collective. A l'occasion, le ministre des Moudjahidine a précisé à l'adresse de la foule nombreuse, venue prendre part à ce grand hommage à l'une des figures ayant marqué le combat libérateur de l'Algérie du joug colonial français, qu'il est venu assister sur demande du président de la République Abdelaziz Bouteflika au nom du gouvernement. M. Zitouni a rappelé dans son allocution l'engagement sans faille et l'héroïsme du colonel Amirouche pendant la guerre de Libération tout en insistant pour que les valeurs de Si Amirouche et celles de tous les héros de la révolution de novembre soient transmises à la jeunesse algérienne qui à son tour doit s'en inspirer dans sa lutte pour la préservation de l'unité nationale. Le ministre a saisi l'occasion pour appeler tout le peuple algérien à veiller à la préservation de son unité et de l'Algérie en guise de reconnaissance à tous les sacrifices des martyrs tombés au champ d'honneur. Il est à noter qu'à l'arrivée de la délégation officielle à Tassaft Ouguemoune, en présence de nombreuses personnalités issues de divers horizons politiques, sportifs, culturels et de la révolution, une gerbe de fleurs a été déposée au niveau du monument érigé à la mémoire de tous les martyrs de la région. Parmi les présents à cette commémoration, la présidente de la fondation Matoub Lounès, sa sœur Malika, accueillie chaleureusement par le fils du colonel Amirouche, Nordine Ait Hamouda, des anciens et actuels militants du Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD), l'ancien militant du Front des forces socialistes (FFS), Djamel Zenati, le chanteur Takfarinas, des anciens de la Jeunesse sportive de Kabylie, des animateurs du mouvement citoyen de 2001 et d'autres personnes. Enfin, il est à noter que de retour au chef-lieu de la wilaya, la délégation ministérielle a déposé une gerbe de fleurs au monument érigé à la placette de l'Olivier (entrée ouest de la ville de Tizi Ouzou) puis a visité les chantiers du musée et de l'annexe de la bibliothèque nationale située au niveau de l'ancien marché de gros des fruits et légumes.

Hamid Messir

Attentats de Bruxelles

le troisième suspect toujours en fuite

Louis

Djalou@hotmail.com

Maatkas/ Attentat-suicide contre le commissariat avorté

Un terroriste kamikaze abattu

■ Un projet d'attentat terroriste suicide a été avorté, ce jeudi à Maatkas (20 km au sud de la wilaya de Tizi-Ouzou) par les forces de sécurité, notamment les éléments de la sûreté de daïra qui ont déjoué ce funeste projet et mis hors d'état de nuire son auteur.

Par Hamid M.

Bien que le renseignement sur la présence terroriste était aux mains des forces de sécurité depuis pas moins d'une dizaine jours mais personne ne savait quand les sanguinaires allaient passer à l'action. Ce précieux renseignement est parvenu aux forces de sécurité après qu'un individu s'était approvisionné auprès d'un commerce de la région d'une quantité importante de bons de recharge de la téléphonie mobile. Depuis des opérations de ratissage étaient lancées dans les maquis avoisinants Maatkas, Souk El Thenine, Mechtras et Boghni. Au cours de cette vaste opération, les terroristes avaient été ratés de peu par les forces de sécurité. Alors que le maillage sécuritaire des zones a été renforcé contraignant les terroristes vraisemblablement à changer de plan dans leurs projets. Mais sans compter sur la vigilance des forces de sécurité et celle des habitants de la localité. Depuis, un dispositif sécuritaire discret avait été déployé dans la région pour faire face à toute menace. Le temps qu'a pris cette haute surveillance n'a pas réussi à avoir la vigilance bien au contraire a renforcé la détermination des forces de sécurité et des habitants à en finir avec ceux qui sont tentés de replonger la région dans l'insécurité qui y régnait il y a si peu de temps. Mercredi soir peu après 23h alors que Maatkas s'est endormie, soudain le bruit des armes a rompu le sommeil de nombreux habitants du centre

Ph.>M. Zalouk/J. A.

urbain non loin du commissariat. Un individu armé et bourré d'explosifs tentait de s'approcher du siège de la sûreté avant d'être abattu sans qu'il parvienne à mettre en action son plan terroriste visant les forces de sécurité mais aussi les habitations avoisinantes. On n'a réalisé que Maatkas vient d'échapper à un massacre qu'au lever du jour quand l'information sur la ceinture explosive, la grenade, la kalachnikov et la quantité de munitions récupérées sur le cadavre du kamikaze a fait le tour de toute la région. Des informations de bouche à oreille confirmées dans les premières heures de la matinée du jeudi dans un communiqué de la sûreté de wilaya de Tizi-Ouzou. «*Neutralisation d'un terroriste kamikaze à Maatkas*» a dit la même source qui a salué la vigilance et surtout l'héroïsme de la population de la région dans l'opération antiterroriste de qualité. Puis dans l'après-midi du même jour, c'était au tour du ministère de la Défense nationale (MDN) de rendre hommage aux habitants de Maatkas après avoir salué la vigilance des forces de sécurité ayant permis de déjouer le projet d'attaque en centre urbain et chassé ces terroristes des zones boisées de la région. Le MDN a indiqué dans son communiqué qu'un terroriste portant une ceinture d'explosifs a été tué par les policiers à Maatkas avant de souligner le rôle des habitants de la région dans la neutralisation du kamikaze. Le MDN a également précisé qu'à l'issue de cette opération antiterroriste, un pistolet-mitrailleur de type kalachnikov, une grenade, une ceinture explosive, une paire de jumelles et une quantité de munitions ont été récupérés. Il est utile de rappeler que c'était la seconde attaque suicide avortée contre cette même structure de sécurité après celle de la nuit du 11 novembre 2007 quand un véhicule piégé avait foncé sur le siège annexe de la sûreté de la daïra de Maatkas implantée au centre-ville. Mais c'était sans compter sur la vigilance des policiers qui avaient ouvert le feu en direction du véhicule piégé qui a explosé bien avant la structure et n'avait fait que des dégâts matériels. **H. M.**